



Profession Sport Culture 38

profession sport & loisirs

Rapport d'Activités 2025

Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 29 mai 2026

BILAN D'ACTIVITES ET PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION

Les objectifs de l'association :

Le projet de Profession Sport Culture 38 s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- Accompagner les acteurs du secteur sportif et culturel
- Mettre en conformité l'emploi dans le secteur sportif et culturel
- Professionnaliser l'encadrement et le développement du secteur sportif et culturel
- Développer l'impact social du sport en matière d'accessibilité, de santé, de cohésion et d'insertion
- Développer la pratique sportive dans le tissu et les territoires

La mise en conformité de l'emploi sportif et l'impact social ont été particulièrement développés pour cette année 2025.

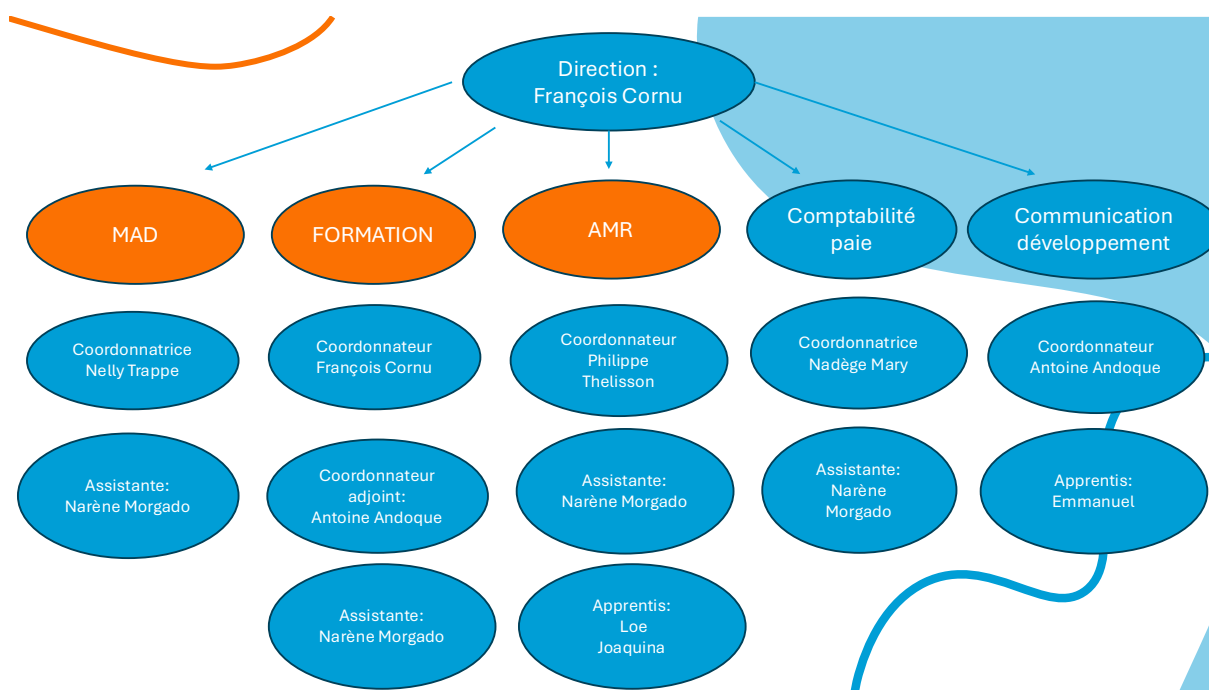
Ces objectifs stratégiques se déclinent en trois objectifs opérationnels :

- L'offre de prestation : créer une filière de la formation vers l'emploi
- Le savoir-faire : optimiser notre organisation humaine
- Le faire savoir : se rendre visible de tous les acteurs du territoire

Les moyens : l'organisation

Pour faire vivre ce projet en mouvement et alimenter les objectifs, Profession Sport Culture 38 a poursuivi sa structuration et a pérennisé trois pôles distincts qui sont les suivants :

- Le pôle « mise à disposition » : pôle historique profondément ancré dans le tissu associatif
- Le pôle « formation » : pôle récent à forte innovation technique, pédagogique et social
- Le pôle « animation en milieu rural » : pôle à forte dimension sociale



Par ailleurs, en raison des travaux de la maison des sports prévus sur environ deux ans, Profession Sport Culture 38 a installé ses locaux sur le site du foyer socio-culturel d'HP.

Une année de construction du projet

L'année 2025 fut une année de transition, de réflexion et de construction. Elle a permis au nouveau conseil d'administration d'entériner un projet de développement de la structure. Ce projet prévoit des éléments de fond mais aussi des éléments de structuration :

Les orientations :

- Développement de l'impact social
- Développer notre fonction d'insertion des publics fragilisés
- Consolider la partie formation
- Développer nos services de mise à disposition
- Réduire les freins à l'utilisation de l'AMR
- Respect de la réglementation et qualité (qualiopi....)

La structuration :

- Baisse des coûts de fonctionnement des fonctions supports
- Digitalisation des fonctions supports et outils d'interface
- Communication/ visibilité /partenariats
- Baisse des dépendances, s'appuyer sur un réseau (axe, cfa)

L'adhésion à la fédération nationale des Professions Sports et Loisirs

Afin de parvenir à remplir ces objectifs, le conseil d'administration a validé l'adhésion à la fédération nationale des Professions Sports et Loisirs. Cette adhésion permet de développer les éléments suivants :

Outillage informatique : La PSLNAT nous équipe d'un SharePoint, permettant d'économiser sur un serveur onéreux et de sortir de la dépendance d'axe informatique.

Outils de communication : La PSL NAT nous accompagne dans la création de support de communication d'une part, mais nous fait également bénéficier de leur image notamment en intégrant leur logo, leur site internet et leur nom de domaine de boîte mail.

Accompagnement métier et réseau national : La PSL NAT nous met à disposition des logiciels permettant de digitaliser nos applications métiers et de pouvoir se servir d'un réseau ayant les mêmes outils.

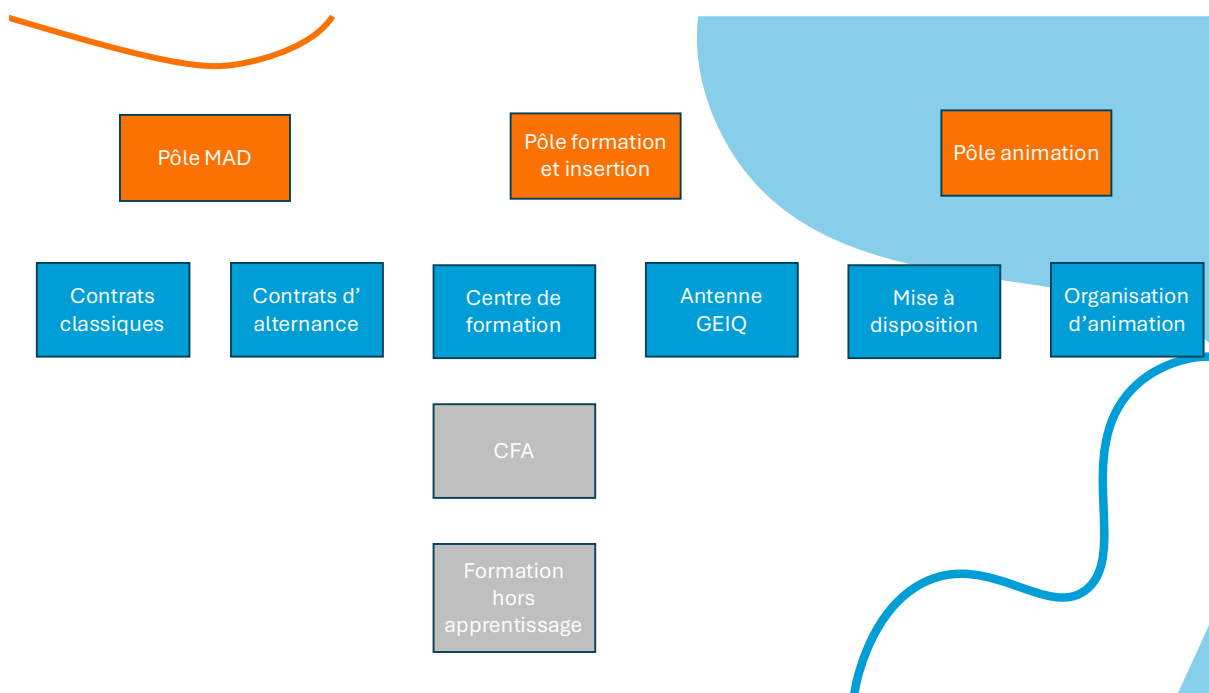
Support juridique : La PSL NAT nous permet d'accéder à une assistance juridique téléphonique gratuite puis d'un service payant de haute performance auprès d'un cabinet d'avocats spécialisés.

Veille sur les appels à projet : La PSL NAT nous permet d'accéder à des appels à projets nationaux qui ne sont pas facilement visibles de notre point de vue.

Accompagnement au GEIQ : La PSL NAT nous propose de devenir une antenne du GEIQ régional. Tout l'accompagnement nécessaire est assuré par leur soin. Cet axe correspond parfaitement à notre volonté de développer notre impact social.

Sport recrute : La PSL NAT nous permet de devenir l'acteur central sur le territoire en matière de recherche d'emploi sportif en nous confiant la gestion de la plateforme « sport recrute ».

L'offre de service et la structuration en 2027 :



Le projet validé par le conseil d'administration vient impacter chaque pôle de la structure dans des proportions différentes.

Pour le pôle formation, il est entériné un élargissement à la nation d'insertion en prévoyant l'adossement au GEIQ régional. Le projet prévoit également de tendre vers l'autonomie stratégique administrative, financière et pédagogique avec la création de notre propre CFA.

Pour le pôle « animation en milieu rural », le projet prévoit de pouvoir organiser en propre notre activité sportive et culturelle. Cela dans le but de limiter les freins à l'activité.

Pour le pôle « mise à disposition » le projet prévoit d'élargir nos services à tous les contrats d'alternance (apprentissage et professionnalisation) et de développer ce service.

La composition des partenaires

Dans ce contexte dynamique, la place de chaque partenaire peut être amené à bouger un peu. Vous trouverez ci-dessous une présentation non exhaustive de nos partenaires



Crée en 1994 à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'association Profession Sport 38 est depuis associée au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère (CDOSI).



Le département, partenaire historique de Profession Sport Culture 38, nous apportant son soutien notamment sur le volet social et territorial de notre engagement.



La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ainsi que le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, ont rejoint les principaux partenaires de l'association Profession Sport Culture 38 en se mobilisant sur des actions liées à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle.



L'AFDAS, l'OPCO du sport, est un partenaire principal car il intervient dans le financement des formations professionnelles des salariés mis à disposition, mais aussi dans le financement des formations en apprentissage.



L'Éducation nationale, partenaire historique de Profession Sport Culture 38, nous accompagnant sur des projets éducatifs sur les territoires, et partenaire fondamental depuis 2022 puisque c'est le certificateur de nos formations en apprentissage.



Les Big bang Ballers travaillent main dans la main avec nous pour nous apporter leurs compétences en matière d'inclusion par le sport. On collabore également étroitement pour coordonner et animer notre CQP ALS.



La ville d'Eybens est devenue un partenaire essentiel car il nous permet d'accéder à des locaux sportifs et de formation de qualité. Un partenariat pédagogique est aussi conclu afin que les stagiaires du centre de formation co-encadre la pratique sportive dans les écoles.

L'ensemble de ces acteurs constituent à présent le premier cercle des partenaires associés à Profession Sport Culture 38 pour ses actions. Au-delà de ses principaux partenaires, l'association PSC38 ne pourrait pas fonctionner sans de multiples relations avec des acteurs très variés.

Cet organigramme, sous forme de cercles concentriques permet de visualiser l'intensité des différentes relations que nous avons avec nos différents partenaires.



La communication

Durant cette année 2025, des acteurs majeurs ont fait l'objet de communication soutenue, afin d'étoffer et d'élargir notre réseau de structures utilisatrices. Ci-dessous les acteurs qui ont été particulièrement identifiés :

- Collectivités territoriales
- Têtes de réseaux (comités, ligues, OMS,)
- Réseaux associatifs
- Comités d'entreprises
- Service public de l'emploi

Pour arriver à sensibiliser un large spectre de structures, nous développons nos vecteurs de communication. Ci-dessous, la liste de ces vecteurs que nous développons depuis quelques années :

- Les réseaux sociaux
- Le site internet
- Les supports écrits
- Les vidéos
- Les salons
- Le mailing et rendez vous

Enfin, pour pouvoir mettre en œuvre ce plan de communication, Profession Sport Culture 38 a mis en place des moyens humains significatifs et en adéquation avec son ambition. Tout d'abord, l'embauche d'un chargé de développement qui est chargé de piloter le plan de communication et de développement. Il a en charge une équipe de trois apprentis dont un chargé de communication qui a été recruté à hauteur 1 200 heures par an.

La PSL NAT sera également un élément important dans la future constitution du plan de communication.

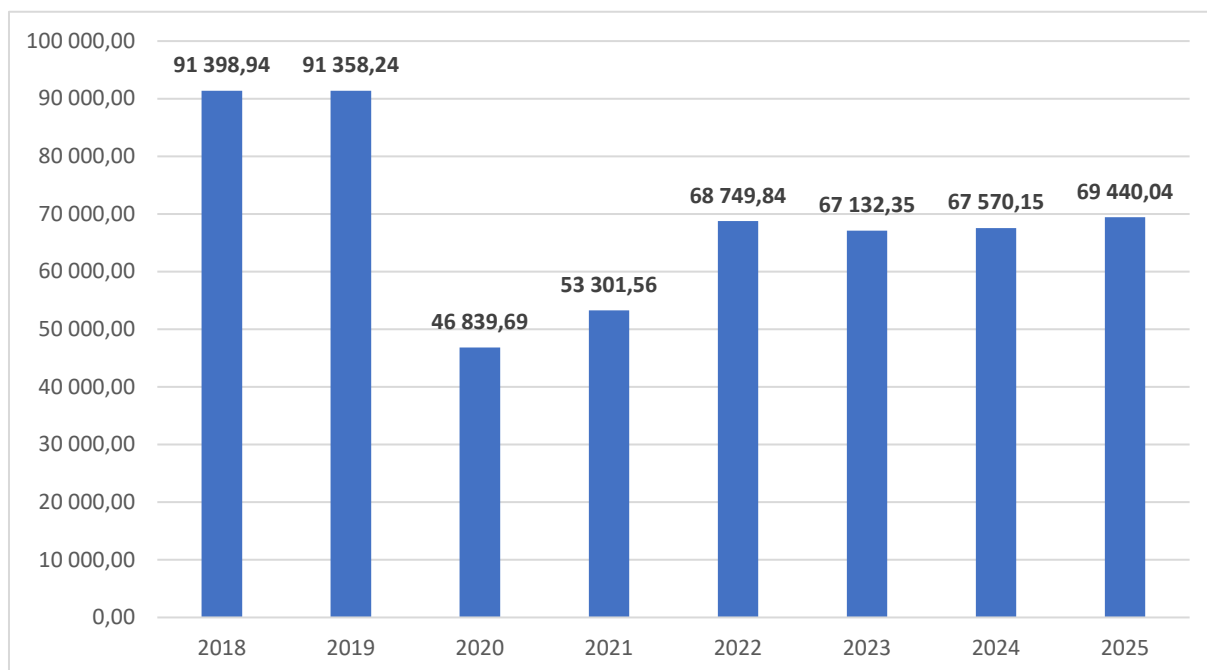
BILAN ET PERSPECTIVES DU POLE MISE A DISPOSITION

Depuis le lancement de Profession Sport 38 devenu Profession Sport Culture 38, l'objectif du pôle mise à disposition de personnel est de mener des actions en faveur de l'emploi sportif et culturel, de l'insertion professionnelle et de perpétuer à développer des liens professionnels dans le tissu principalement associatif. Tout cela en apportant des solutions et en facilitant toutes les démarches administratives autour de l'emploi en portage salarial.

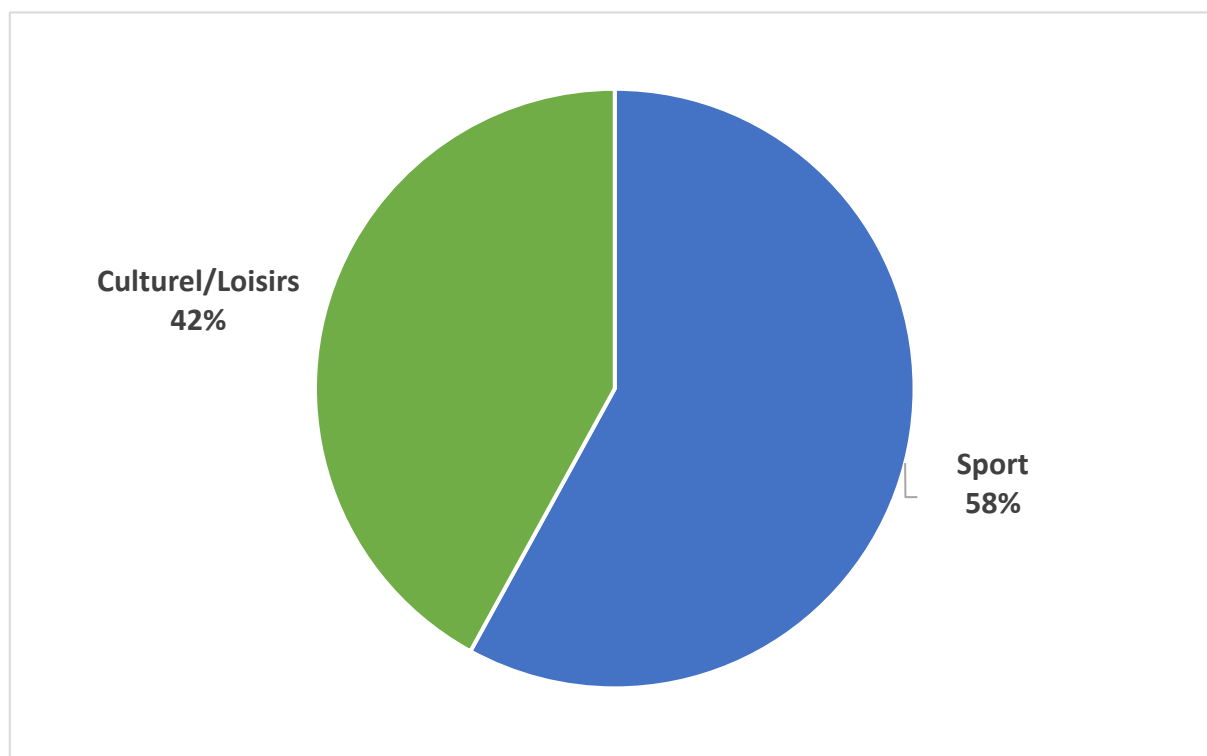
▪ Les missions principales :

- Mettre en place une véritable filière professionnelle en favorisant la structuration de l'offre et de la demande dans les secteurs du sport et des loisirs.
- Créer un partage de compétences entre la structure utilisatrice, les intervenants diplômés et Profession Sport Culture 38 grâce à la mise en relation d'intervenants diplômés référencés à Profession Sport Culture 38 et les responsables associatifs.
- Apporter une aide opérationnelle en matière de recrutement et de gestion de personnel auprès de dirigeants associatifs dans le respect de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) et des nouvelles obligations en matière de gestion salariale.
- Favoriser, grâce à la mutualisation de temps très partiels (en majorité entre 1h et 5h par semaine), la création d'emplois stables et pérennes.
- Faire connaître et faciliter la mise en application de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) en accompagnant et en conseillant mensuellement environ 350 à 400 structures de l'économie sociale et solidaire (E.S.S)
- Renforcer la professionnalisation en s'assurant de la validité des cartes professionnelles des éducateurs sportifs et des diplômes des intervenants afin de permettre un encadrement de qualité.
- Accompagner nos intervenants de façon professionnelle et personnalisée. Leur offrir un vrai statut de salarié avec des avantages en termes de protection sociale comme la mutuelle, des propositions de prise en charge de formation afin de favoriser une montée en compétence, un bulletin de salaire unique et des opportunités d'emploi afin de mutualiser leur temps de travail.
- Participer à l'insertion des jeunes et continuer de développer le portage salarial pour les contrats d'apprentissage, mis en place depuis la rentrée 2024/2025, toujours dans le but d'alléger les contraintes administratives des structures utilisatrices (établissement du contrat d'apprentissage, liens avec les organismes de formation, échanges avec les OPCO ...) et de favoriser leur développement interne en formant de futurs collaborateurs porteurs de projets.

- **Volume d'activité en nombre d'heures par année des intervenants mis à disposition (MAD +AMR) :**



- **Rapport Sport – Culture et loisirs :**

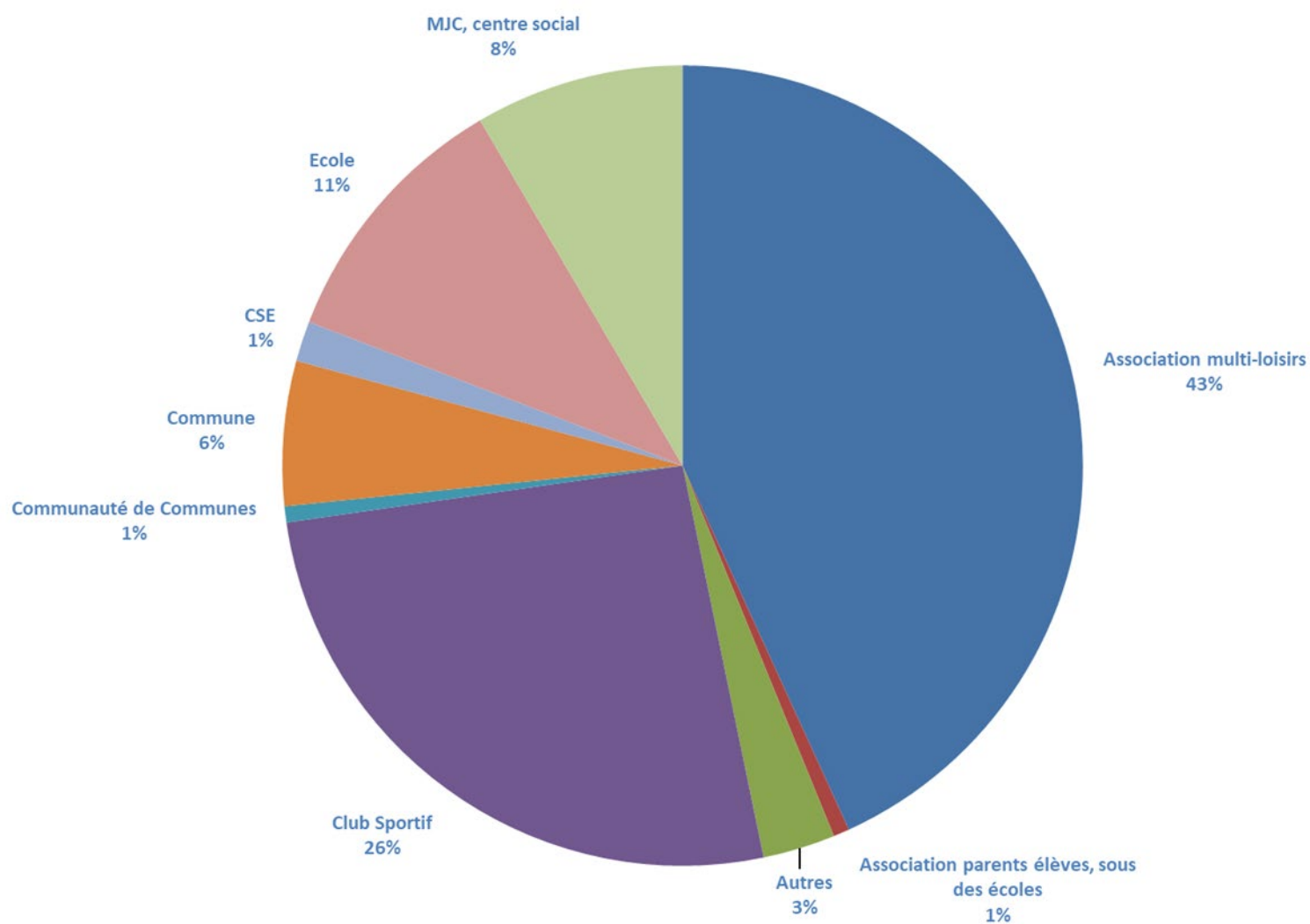


On remarque que l'enseignement sportif est dominant mais que le secteur de la culture et des loisirs se développe.

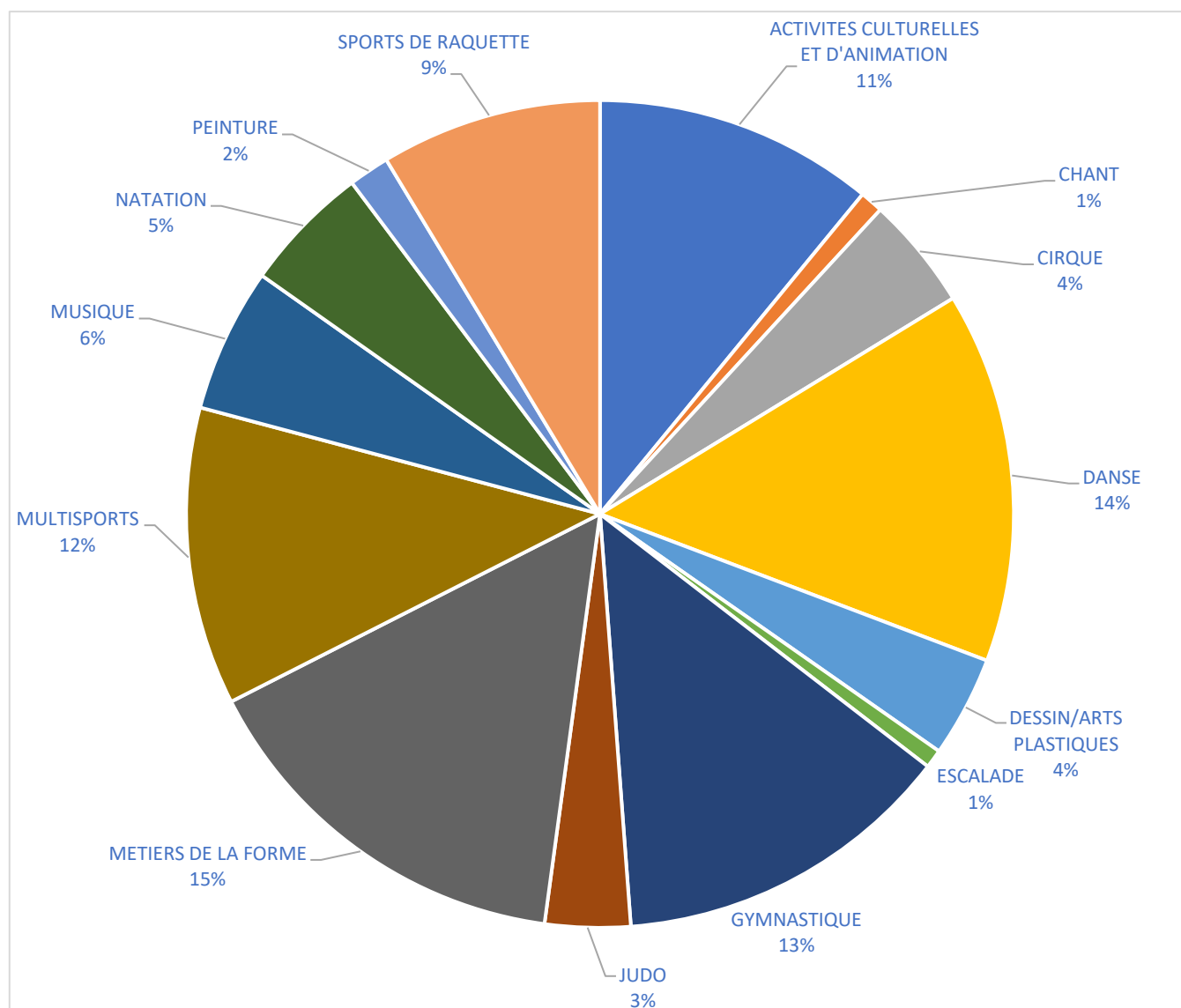
▪ Les structures utilisatrices :

En 2025, 308 structures ont utilisé les services du pôle mise à disposition.

Notre action se porte principalement en direction de petites structures associatives disposant de moyens humains et financiers limités.

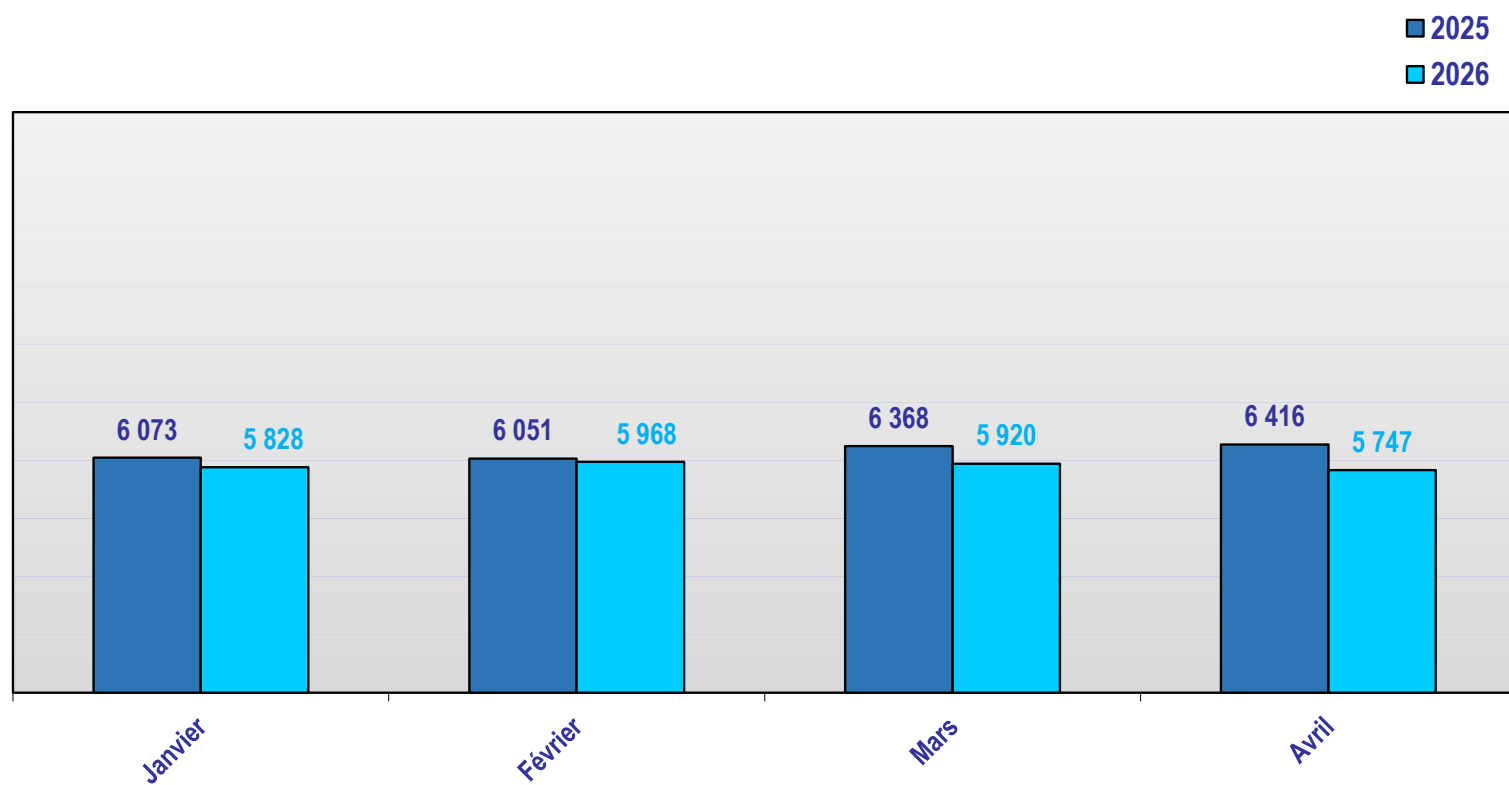


■ Les disciplines les plus représentées en 2025 (en heures) :



	Objectif 2025	Réalisé 2025	Objectif 2026
Emploi et Insertion	→ Garder l'objectif de revenir sur un volume d'activité d'environ 70 000 et 75 000 heures de mise à disposition. → Développer le portage de contrat d'apprentissage : 15 → Continuer de développer notre communication au travers : une large diffusion d'information, actualiser nos réseaux, créations de support comme les plaquettes et de vidéos. → L'objectif de la formation professionnelle est de faire monter en compétence les intervenants salariés afin de proposer aux structures utilisatrices de nouvelles activités et un encadrement de qualité : 8 personnes	→ On remarque une légère évolution de la gestion du nombre d'heure. L'effort de relance de l'activité doit être maintenu. → 15 portages de contrats d'apprentissage ont été réalisés sur 2025. → Même si notre activité de mise à disposition n'a pas encore atteint l'objectif de revenir à 70 000 heures, sur l'année 2025 un total de 69 440 heures ont été gérées, ce qui est toutefois supérieur à 2024. On constate le développement d'activités autour des métiers de la forme et de la gymnastique La communication est donc essentielle à notre développement tout comme l'accompagnements des structures dans l'emploi. → 6 personnes ont suivi des formations cette année.	→ Garder l'objectif de revenir sur un volume d'activité d'environ 70 000 heures de mise à disposition. → Développer le portage de contrat d'apprentissage : 15 et le portage de contrat de professionnalisation. → Continuer de développer notre communication au travers : une large diffusion d'information, actualiser nos réseaux, créations de support comme les plaquettes et de vidéos. → L'objectif de la formation professionnelle est de faire monter en compétence les intervenants salariés afin de proposer aux structures utilisatrices de nouvelles activités et un encadrement de qualité : 8 personnes → Ouvrir la possibilité de gérer les contrats de professionnalisation.

■ Comparatif 2025/2026 des heures gérées sur les 4 premiers mois :



BILAN ET PERSPECTIVES DU POLE FORMATION

■ Nos formations en apprentissage :

Nous dispensons deux formations en apprentissage qui sont des certificats de spécialisation. Le premier est un CS « animation et gestion de projet dans le secteur sportif » qui spécialise son détenteur dans le développement et la gestion des structures sportives. Le deuxième est un CS « encadrement dans le secteur sportif » et qui forme véritablement l'apprenant au métier d'éducateur sportif. Ce parcours de deux formations apporte une double compétence qui a pour but de se démarquer sur le marché de l'emploi et procure, sous réserve d'honorabilité, une carte professionnelle d'éducateur sport APT « activités physiques pour tous ».

■ Nos équipements et partenaires :

Le centre de formation s'appuie sur des partenariats pertinents qui sont le corolaire de notre fonctionnement qualitatif reconnu.

Tout d'abord, le centre de formation a conventionné avec la mairie d'Eybens dans le cadre d'un partenariat et d'un échange de prestations.

A ce titre, nous disposons des installations du complexe Roger Journet sur deux jours (lundi et mardi selon le planning d'occupation de ce dernier par les écoles et les clubs). La promotion E2S peut donc disposer d'une salle de cours, du gymnase, du dojo ainsi que du terrain de foot nord.

Pour les AGSS, nous disposons dans le cadre de ce même partenariat, d'une salle de cours dans le complexe de Fernand Faivre.

En contrepartie, Profession Sport Culture 38 met à disposition le mur mobile d'escalade sur certains événements de la ville, et encadre des cycles d'apprentissage pour des écoles de la ville.

Enfin nous travaillons en collaboration avec le tennis club d'Eybens, qui nous loue ses terrains couverts dans le cadre de la pratique sportive des AGSS.

Pour finir, sur le plan pédagogique, nous travaillons avec des structures partenaires dont la compétence spécifique est reconnue. Nous collaborons donc sur le ruban pédagogique et les contenus avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère ainsi qu'avec les Big Bang Ballers, association grenobloise à portée nationale spécialisée dans l'inclusion par le sport.

■ La qualité de notre process de formation :

Dans le cadre de notre processus de formation, nous disposons de spécificités et de gages de qualités.

Tout d'abord, nous avons obtenus la certification Qualiopi depuis février 2022 sur la formation professionnelle, et avons réussi également en septembre 2024 l'audit de renouvellement sur la formation professionnelle.

Nous avons construit une équipe pédagogique d'une douzaine d'intervenants, issus d'horizons différents : des salariés de Profession Sport Culture 38 ayant un parcours professionnel riche et pertinent, des salariés de structures partenaires ayant des compétences reconnues dans le champ sportif et sur le territoire, mais également des professionnels indépendants ayant une expérience et une expertise remarquable.

Nous avons également la particularité de mettre en œuvre des formations spécialisantes avec pour chacune d'entre elle 415 heures de formation. Cela représente des volumes significatifs nous permettant de développer des compétences pointues par diplôme et d'être ambitieux dans notre approche et nos contenus tout en respectant le référentiel du diplôme.

Nous appliquons également des méthodes novatrices et professionnalisantes. Les savoirs faire et la montée en compétence demeurent notre ligne conductrice afin d'augmenter l'employabilité et la démarcation sur le marché du travail. Pour les apprenants de la première année d'AGSS nous mettons en place quatre projets tutorés pour des structures supports (groupe de 4 apprentis) visant à mettre en œuvre un véritable projet stratégique et opérationnel se traduisant in fine par la réalisation d'un projet d'animation. Les apprentis ont une véritable exigence de mise en place dans la perspective de monter en compétence au travers d'une démarche opérationnelle et professionnelle. Pour les deuxièmes années, nos apprentis mettent en place et animent deux cycles d'apprentissage sur deux périodes différentes avec des classes de primaire de la ville d'Eybens.

Enfin, nous mettons en place un accompagnement performant visant d'abord à accompagner les candidats dans leur recherche de structure d'alternance, puis les accompagner dans la montée en compétence, puis enfin les accompagner dans l'insertion professionnelle.

▪ La fréquentation de nos formations :

Pour la quatrième promotion, l'année scolaire 2025/2026, nous avons eu 6 apprentis qui ont poursuivi leur parcours de formation au sein de notre établissement soit un taux de poursuite de 40% entre les deux formations. Pour les nouveaux entrants en AGSS, le centre de formation a enregistré une fréquentation de 11 apprentis. Pour une troisième année de fonctionnement avec Parcoursup, nous avons obtenu un taux de conversion sur la plateforme de 17%. Au total, c'est 12 structures qui ont travaillé avec nous sur cette saison scolaire, soit un taux de fidélisation de 45% des structures et 4 nouvelles structures qui nous ont rejoint.

▪ Les moyens de démarchage mis en œuvre :

Pour arriver à nos objectifs, nous avons entrepris dès septembre 2025 de déployer un plan de communication.

Nous avons d'abord approché l'ensemble des lycées sur le territoire isérois afin de nous rendre visible des lycéens. A ce jour nous avons collaborés avec 10 lycées dans le cadre de forum de l'orientation organisés par ces lycées.

Nous avons également retravaillé notre approche sur Parcoursup en valorisant davantage la notion de parcours.

Nous avons également monté et déployé une campagne de communication avec le tissu associatif afin de nous rendre visible et faire connaître notre offre de formation. Afin que ce réseau de structures puisse avoir connaissance de notre offre, nous avons également entamé une démarche de partenariat avec les têtes de réseaux et plus particulièrement les comités et collectivités territoriales. Cela a déjà permis des collaborations. Ce modèle de ruissèlement demeure une méthode que nous souhaitons développer.

Nous avons également entrepris un travail de rapprochement avec le service public de l'emploi, afin de sourcer davantage de candidats et de diversifier les publics et les canaux de recrutement. Un rapprochement a été effectué avec France Travail, la mission locale et le CIO (centre d'information et d'orientation).

Enfin, nous avons travaillé sur les outils de communication (plaquette, kakemono, site internet), outils qui sont utilisés pour les forums et salons auxquels nous participons. En effet, à ce jour nous avons participé au forum des métiers en octobre 2024 et le salon de l'apprentissage en mars 2025.

▪ **L'organisation financière du pôle formation :**

Le plus gros poste de dépense sont les salaires des fonctions supports (administratifs, coordinateurs et développeur). Ce poste représente 75% des dépenses. L'autre poste de dépense significative est l'achat de prestations de formations auprès d'intervenants prestataires. Ce poste représente environ 18% des dépenses.

Concernant les recettes, le principal poste demeure les coûts contrats perçus pour chaque apprenti en formation. Ces coûts contrats sont perçus par le CFA (Sport et Animation Rhône Alpes) puis nous sont reversés à hauteur de 85%.

▪ **La dynamique :**

La stratégie :

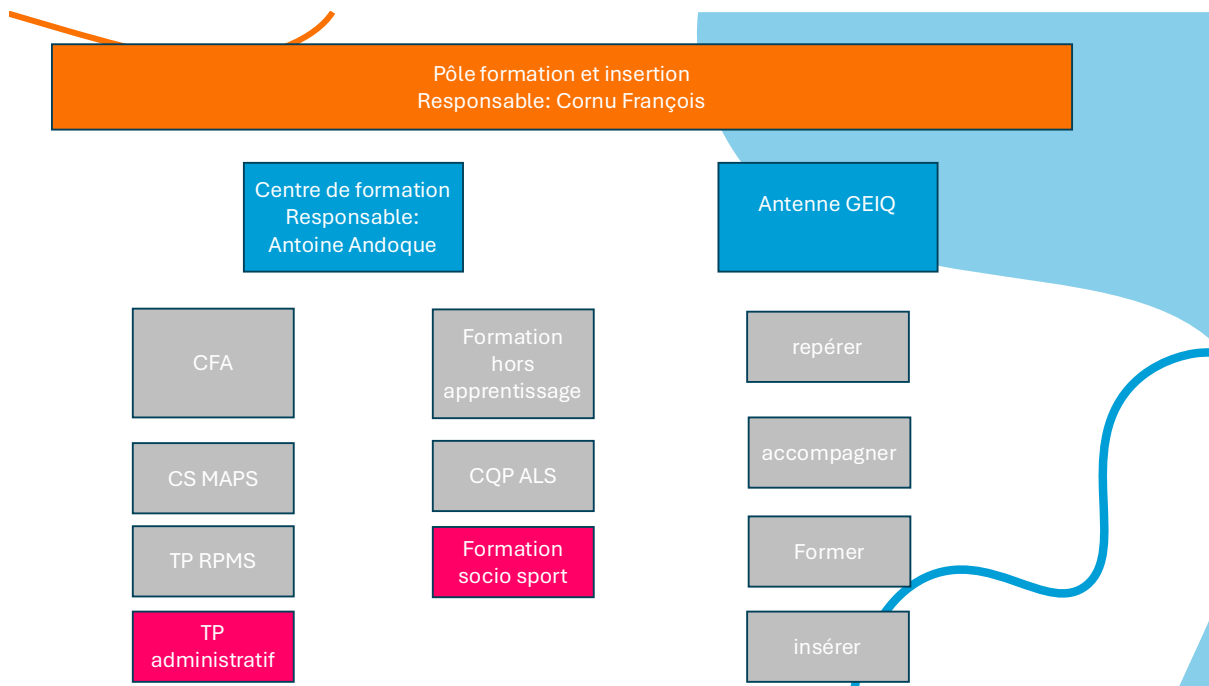
Cette année 2025, a permis une réflexion et une validation d'éléments de développement :

- La mise en place du CQP ALS a été validé dans l'idée d'attirer des publics en décrochage scolaire ou en reconversion.
- Après l'annonce de la fusion du certificat de spécialisation E2S avec l'AGSS ; le conseil d'administration a validé l'ouverture en 2026 du Titre PRO « RPMS » responsable de petite et moyenne structure en apprentissage validant un bac+2. Cela dans l'idée de garder la compétence de gestion et développement au sein du centre de formation.
- Le conseil d'administration a également validé la création du CFA en propre.
- Et également l'ouverture de l'antenne GEIQ

Evolution des ressources :

- Durant cette année 2025, la structure a embauché en CDI temps plein, Antoine Andoque, au poste coordinateur adjoint du pôle formation.
- La CA a également validé l'acquisition du logiciel de gestion de centre de formation nommé «Digiformat» permettant d'améliorer sensiblement notre performance de gestion et d'organisation.
- Le CA a également validé le partenariat avec les Big Bang Ballers pour coordonner et accueillir le CQP ALS avec leur personnel et leurs locaux.

■ Perspective du pôle formation et insertion en septembre 2027.



A l'horizon de septembre 2027, le pôle formation va donc s'élargir pour devenir le pôle « formation et insertion », en intégrant l'antenne GEIQ.

Conclusions :

	Objectif 2025	Réalisé 2025	Objectif 2026
Pôle Formation	→ Recruter 15 apprentis en AGSS → Avoir 10 apprentis en E2S → Envisager des pistes de développement pour le pôle formation	→ 11 apprentis au démarrage de la formation AGSS - Taux de conversion parcours sup : 18% → 6 apprentis au démarrage de l'E2S. Taux de poursuite : 40% → Partenariat avec l'UFOLEP et les Big bang Ballers pour le CPQ ALS → Élaboration d'un plan de développement : Antenne GEIQ et création de CFA.	→ 15 apprentis en CS E2S renouvelé, taux de conversion parcours sup de 23% → Mise en place du titre PRO RPMS → 6 candidats en RPMS → Préparer la sortie du CFA

BILAN ET PERSPECTIVES DU POLE ANIMATION EN MILIEU RURAL

Présentation :

Le pôle « Animation en Milieu Rural » reprend tous les fondamentaux du pôle « Mise à disposition » (énumérés ci-dessus) auxquels on vient rajouter l'apport de matériel.

Il a été construit en 1998 pour répondre à cette demande de professionnalisation dans le secteur du sport et de la culture en direction des zones en milieu rural. Aujourd'hui, il fonctionne sur ces 13 territoires de l'Isère mais également dans les centres urbains et notamment dans les quartiers au sens de la politique de la ville. L'objectif est la continuité avec un accès pour TOUS à la pratique sportive et culturelle.

Le partenaire majeur, institutionnel et à l'initiative de ce projet, est le Département de l'Isère.

Les autres partenaires sont le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports qui ont impulsé sa création et son développement.

Objectifs du pôle :

- **Offre** : Répondre à la demande des communes et des différentes structures d'un territoire, en matière d'animation, d'encadrement ou d'enseignement d'activités sportives et culturelles.
- **Accompagnement** : aider les collectivités dans la construction de leur projet : choix des activités, les effectifs, les lieux de pratique, projets pédagogiques, le besoin en matériel, budget, ...
- **Portage salarial** : ces animations ou ces enseignements sont assurés par des intervenants recrutés et salariés par Profession Sport Culture 38, pour une simplification des démarches administratives pour la structure utilisatrice.
- **Emploi** : la mutualisation des interventions permet d'assurer des emplois à temps partiel jusqu'au plein temps.

Qui sont nos adhérents :

- Les structures éligibles au dispositif « Animation en Milieu Rural » sont les mêmes que celles de l'association Profession Sport Culture 38 : communes, communautés de communes, écoles, sou des écoles, clubs sportifs, associations, CCAS, MJC, associations multi loisirs, comité d'entreprise...

Avec quels moyens :

Les moyens humains :

- Intervenants : 2 postes en CDI + 50 postes en CDD suivant la demande des adhérents.
- Administratifs : 1,25 postes en CDI + 1.3 postes en apprentissage

Les autres partenaires :

- Education Nationale avec l'Inspection Académique de l'Isère : convention cadre renouvelée en décembre 2025, pour un agrément des intervenants extérieurs à l'école primaire, intervenant pendant le temps scolaire.
- Comité Départemental de Course d'Orient, pour la réalisation de carte d'initiation dans les communes en milieu rural (à condition que la demande de l'adhérent soit anticipée).

Les moyens matériels et financiers :

- 15 activités sportives et culturelles sont proposées **avec du matériel pour permettre l'accès au plus grand nombre** et aux débutants, sans avoir à investir pour découvrir la discipline :



- Développement des projets dans le cadre de l'économie sociale et solidaire en demandant une participation acceptable pour les collectivités en milieu rural.
- Un partenariat essentiel avec le Département de l'Isère :
 - La prise en charge de 80 % des frais kilométriques de déplacement pour les intervenants. Ceci permet un coût d'intervention pratiquement identique pour toutes les communes du département de l'Isère.
 - Budget des déplacements (véhicules, indemnités kilométriques, carburant, péage, entretien) en 2025 : 50 974 € (dotations aux amortissements inclus)
- Subvention du Département de l'Isère pour l'aide Animation en Milieu Rural : 63 000€
 - Aide aux frais kilométriques : 32 500€
 - Aide à l'ingénierie de projet dans les communes en milieu rural, en milieu urbain dont les quartiers situés en politique de la ville : 32 500€
- Structures éligibles au dispositif « Animation en Milieu Rural » : les mêmes que celles de l'association Profession Sport Culture 38 : communes, communautés de commune, écoles, associations, clubs sportifs, CCAS, MJC, associations multi loisirs, ...

Situation 2025 :

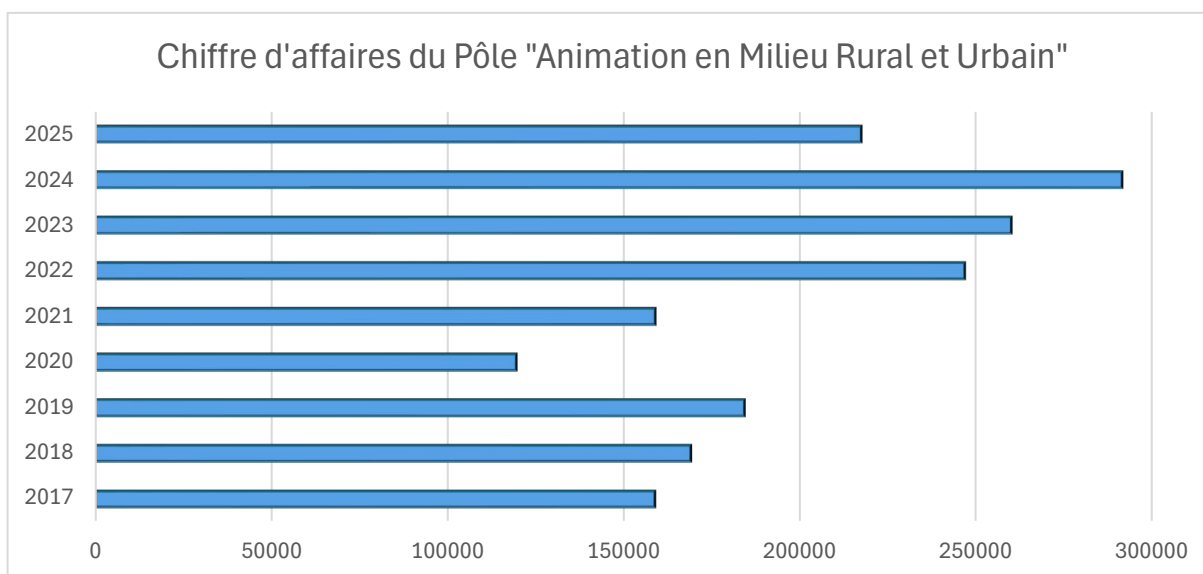
Un dispositif qui répond toujours très précisément et correctement à la demande des acteurs des territoires en milieu rural. Nos enquêtes de satisfaction le montrent très largement.

Une année 2025 très difficile avec une activité correspondante à une année post COVID et tous les changements que l'on peut constater : plus de consommation éphémère et de moins en moins de projets construits et à long terme :

- Une forte augmentation de la demande des adhérents pour des interventions très ponctuelles lors d'événements sportifs.
- Une baisse encore plus forte des projets de moyen terme : en nombre de projets mais également en nombre de séances. Que ce soit en milieu scolaire, en collectivité ou en associatif, la tendance se confirme ; 2 facteurs y contribuent :
 - La baisse des budgets et des finances publiques
 - Une politique sportive de plus en plus dégradée
 - Notre secteur n'est plus du tout une priorité dans les politiques des collectivités

Après une bonne année en 2024, boostée par l'effet des JO de Paris, l'année 2025 est en baisse.

Après une hausse continue du « chiffre d'affaires » depuis le Covid - 2019 : 184 K€, jusqu'à l'année des Jeux Olympiques de Paris en 2024 : 291 K€ (+58 %), la baisse est significative en 2025 avec 217 K€ (-25%)



Le pôle Animation en Milieu Rural poursuit sa restructuration depuis mi-2023, pour diminuer son déficit trop important jusqu'à présent et s'adapter à la conjoncture. Voici les principaux chantiers en cours :

- Réorganisation des 2 postes des permanents éducateur sportif et culturel par secteur territorial : 1 poste sur Eybens et 1 poste autour de La Tour du Pin. Intervention dans un rayon de 50 kms et 45 minutes.
Développement des outils informatiques pour que les 2 postes permanents de « terrain » puissent aider administrativement sur les missions qu'ils réalisent.

Participation en tant que formateur dans leur domaine de prédilection, au pôle formation de Profession Sport Culture 38.

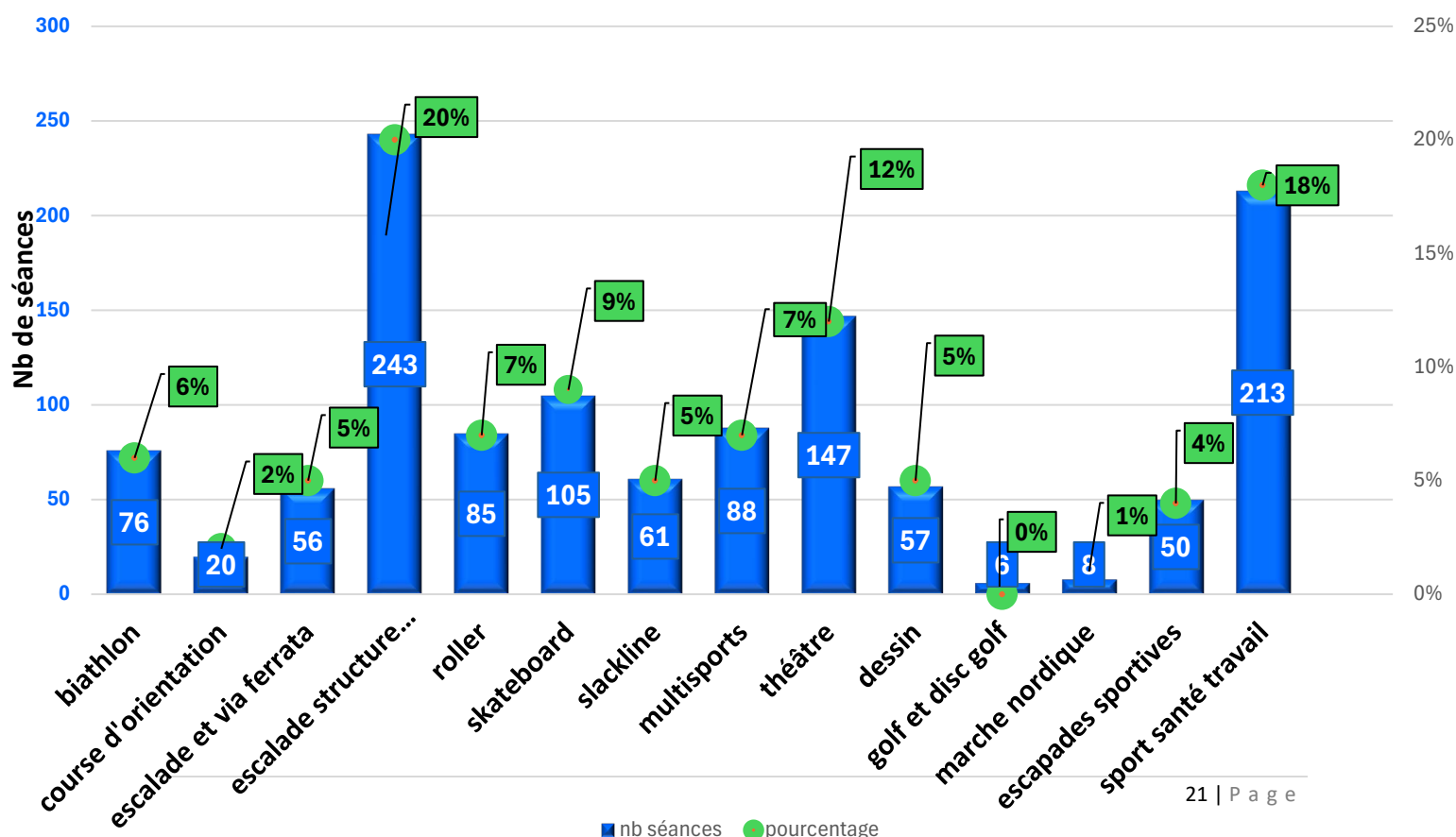
- Réorganisation des postes administratifs :
 - Passage de 1,5 postes à 1,25 postes avec changement de personnes
 - Recrutement de 1.5 apprentis sur le pôle Animation en Milieu Rural : 1 sur l'aide administrative et 0.5 sur la logistique.
- Poursuite de la participation aux déplacements des adhérents de « l'Animation en Milieu Rural » à hauteur de 20% (depuis septembre 2023).
- Poursuite de la facturation à 100% des déplacements pour les adhérents de l'agglomération grenobloise (depuis septembre 2023).
- Maintien de revalorisation des frais de déplacement à 0.50€/km pour les véhicules et 1.50€/km pour les murs d'escalade.

Formation des éducateurs sportifs aux disciplines spécifiques : escalade avec les murs mobiles, slackline, biathlon, course d'orientation et golf. L'année 2025 est marquée par une baisse des finances de l'AFDAS. Seulement 6 journées de formation en 2025 ont eu lieu, à la place de 20 en 2024.

Représentation des structures adhérentes de l'Animation en Milieu Rural :

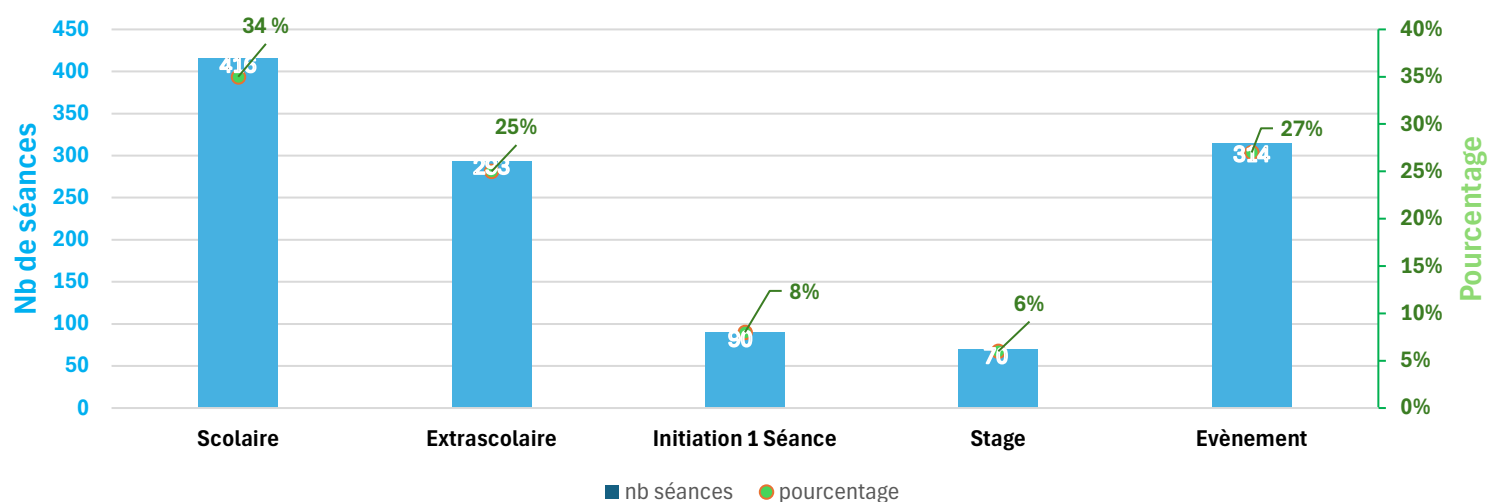
- **1 250 structures, dont 127 en 2025**, ont bénéficié du dispositif « Animation en Milieu Rural » depuis sa création.
- **325 conventions** ont été réalisées en 2025
- Ces conventions représentent **1 183 séances** :

1183 séances réalisées en 2025 : répartition par activité



○ Les différentes formules d'intervention :

- Scolaire
- Extrascolaire
- Initiation 1 séance
- Stage
- Evènement

1215 séances réalisées en 2025 : répartition par type de formule

LISTE DES COMMUNES EN ISERE, AYANT REALISEES UN PROJET EN 2025

AGNIN	MONTEYNARD	VIENNE
ALLEVARD	MONTFERRAT	VIF
APPRIEU	MORAS	VILLARD DE LANS
ARANDON-PASSINS	MORESTEL	VILLEFONTAINE
AUTRANS	NOYAREY	VOIRON
BARRAUX	OYEU	
BERNIN	PIERRE CHATEL	
BIVIERS	POISAT	
BOURGOIN JALLIEU	PRESSINS	
BRANGUES	QUAIX EN CHARTREUSE	
CHAMPAGNIER	RENAGE	
CHAMPIER	SAINT ANDRE LE GAZ	
CHANTESSÉ	SAINT BARTHELEMY DE	
CHAPAREILLAN	BEAUREPAIRE	
CHARAVINES	SAINT CASSIEN	
CLAVANS EN HAUT OISANS	SAINT CLAIR DE LA TOUR	
CORBELIN	SAINT EGREVE	
CRETS EN BELLEDONNE	SAINT ETIENNE DE CROSSEY	
DIEMOZ	SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS	
ECHIROLLES	SAINT GEOIRE EN VALDAINE	
ENTRE DEUX GUIERS	SAINT ISMIER	
ESTRABLIN	SAINT MARTIN DE LA CLUZE	
EYBENS	SAINT MARTIN D'HERES	
FONTAINE	SAINT MAURICE L'EXIL	
GONCELIN	SAINT NAZAIRE LES EYMES	
GRENOBLE	SAINT QUENTIN SUR ISERE	
GRESSE EN VERCORS	SAINT VERAND	
HEYRIEUX	SASSENAGE	
HIERES SUR AMBY	SATOLAS ET BONCE	
LA CHAPELLE DU BARD	SECHILIENNE	
LA MURE	SEREZIN DE LA TOUR	
LA TOUR DU PIN	SEYSSINET PARISSET	
LE CHEYLAS	SONNAY	
LE GUA	TIGNIEU JAMEYZIEU	
LE PONT DE CLAIX	TULLINS	
LE VERSOUD	VAL DE VIRIEU	
L'ISLE D'ABEAU	VARACIEUX	
LUZINAY	VARCES ALLIERES ET RISSET	
MAUBEC	VAULNAVEYS LE BAS	
MIRIBEL LES ECHELLES	VAULNAVEYS LE HAUT	
MONTBONNOT SAINT MARTIN	VEYSSILIEU	

Le Marché Public avec le Département de l'Isère

Depuis 2019, le pôle « Animation en Milieu Rural » est retenu par le Département de l'Isère dans le cadre de l'appel d'offre du marché public : l'objectif est de mettre à disposition du personnel qualifié et compétent dans tous types de disciplines avec du matériel.

Ce marché public est mis en œuvre dans 3 dispositifs portés par le Département :

1. Grands Evènements : mise à disposition d'intervenants avec du matériel dans le cadre de grands événements organisés par le Département : Course de la Résistance, Coupe Icare, A Bicyclette...
2. Les Escapades Sportives : mise à disposition d'intervenants pour faire découvrir des activités sportives outdoor ouvertes au grand public
3. Sport Santé au Travail : mise à disposition d'intervenant essentiellement pendant le temps de pause méridienne pour favoriser le sport au travail. Ce dispositif est testé sur plusieurs sites et est à destination des agents du Département.

En 2025, l'évènement majeur est l'arrêt du financement de l'expérimentation Sport Santé au travail pour les agents. Les 13 maisons des territoires peuvent poursuivre sur leur propre financement.

Nous sommes passé de 11 conventions en 2024 à 2 conventions en septembre 2025.

▪ Grands évènements & les Escapades Sportives : 50 séances demi-journées

16 - Escalade avec le mur mobile	2 - Marche nordique & découverte des Espaces Naturel Sensibles
2 - Slackline	
6 - Biathlon tir laser & running	2 - Canoé kayak,
2 - Disc-golf	2 - Paddle aquatique & découverte des Espaces Naturel Sensibles
4 - Escalade sur site naturel	10 - Raquette à neige,
2 - Via ferrata,	2 – Aviron

▪ Sport Santé au Travail : 213 séances

10 sites du Département concernés, sur les activités Etirements, Yoga et Pilates

Objectifs et perspectives 2026 de l'Animation en Milieu Rural et Urbain :

- Maintenir cette volonté de développement des activités sportives et culturelles pour le plus grand nombre, en milieu rural et urbain. Donner accès à la pratique sportive et culturelle pour TOUS reste notre premier objectif avec l'EMPLOI de salariés.
- Valoriser ce dispositif et le partenariat avec le Département de l'Isère dans les territoires.
- Les actions de 2026 :
 - 1) **Planter** l'Animation en Milieu Rural dans les 13 territoires du Département et des bassins de vie : aller à la rencontre des personnes, expliquer notre dispositif lors de rdv sur site, renouer avec le contact humain.
 - 2) Poursuivre l'**optimisation des déplacements** et donc des financements de ce poste :
 - **Réorganiser le très grand secteur géographique du Nord-Isère** grâce à l'acquisition de nouveaux matériels : un 2^{ème} jeu de Slackline avec tapis (acheté en 2025), un 2^{ème} jeu de carabines laser pour le Biathlon, un vélo à assistance électrique permettant à une seule personne de déplacer les véhicules en autonomie (matériel acheté début 2026). L'acquisition de ce matériel pour un montant de 16 328 € a fait l'objet d'une subvention « matériel sportif » du Département de l'Isère à hauteur de 6 210 €.
 - **Trouver une collectivité** ou une structure partenaire sur ce secteur pour le stockage d'un ou plusieurs véhicules.
 - **Développer l'emploi** dans ces territoires pour assurer un encadrement des activités avec **des intervenants de proximité** (donc limiter les frais de déplacement).
 - 3) Devenir **Organisateur** de nos activités en complément de la Mise A Disposition. L'objectif est de proposer une offre d'activités sportives et culturelles du dispositif « Animation en Milieu Rural et Urbain » **aux particuliers**.

Cette nouvelle activité de Profession Sport Culture 38 a été votée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2026. Les agréments « Sports » et « Jeunesse Education Populaire » sont déjà validés par les services de l'Etat.

A compter de septembre 2026, nous pourrons donc accueillir des nouveaux adhérents de **type « personne physique » - individu**, en complément des adhérents de type « personne morale » - structure, de la Mise à Disposition de Personnel.

La proposition d'activités pourra se faire dans **tout le territoire de l'Isère**. Cette organisation passera nécessairement par une convention entre Profession Sport Culture 38 et la commune, **pour la mise à disposition d'un lieu de pratique**, suivant l'activité (exemple : une salle pour l'activité dessin, un terrain multisport pour l'activité roller, un terrain goudronné pour l'escalade avec la structure mobile...).

Profession Sport Culture 38 proposera une formule dans les activités. Exemple : un stage d'une semaine, les matins, en skateboard, durant les vacances scolaires. Il diffusera l'information puis enregistrera directement les participants individuels à l'activité.

Une cotisation « Adhérent – personne physique » pour les particuliers de x € par personne, sera demandée afin de devenir adhérents à Profession Sport Culture 38. Cette adhésion lui ouvrira l'accès aux activités.